

Learning Home

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F
95000 CERGY
Email : diane@learninghome.fr
Tel : 0756866767



LOI ALUR : Copropriété, Option copropriété en difficultés - Pack 28h

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Perfectionnement, élargissement des compétences

Titre visé : Attestation de fin de formation

Version du document : 1

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers, indépendants ou mandataires
- Les demandeurs d'emploi

Prérequis

- Entretien préalable
- Test de positionnement

Objectifs

Conservez de votre carte T !

Grâce à notre formation Loi Alur, vous pouvez obtenir l'attestation à remettre à la CCI.

Le " Pack 28h - Copropriété - Option Copropriété en Difficultés " est une formation conçue pour permettre aux professionnels de l'immobilier de maîtriser tous les aspects de la gestion de copropriétés, y compris celles en difficulté.

Cette formation couvre les bases de l'administration, de l'organisation, et des obligations légales liées à la copropriété.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences nécessaires pour gérer l'administration et l'organisation de la copropriété
- Comprendre le fonctionnement de l'assemblée générale, du conseil syndical et du syndic
- Connaître les principes fondamentaux des

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation en ligne
- Mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat
- Étude de cas concrets
- Quiz en ligne

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPI n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr- Tel: 07 56 86 67 67

charges de copropriété

- Familiariser avec les obligations de l'agent immobilier
- Maîtriser les procédures de commercialisation des biens immobiliers
- Comprendre les différents types de mandats et leurs modalités
- Connaître les étapes essentielles des rendez-vous avec les vendeurs
- Avoir une compréhension des bases de l'offre d'achat, de la promesse de vente et du compromis de vente
- Être capable d'identifier les copropriétés en pré-difficulté
- Connaître les rôles du mandataire ad hoc
- Maîtriser les modalités de la saisine judiciaire
- Comprendre le rôle du plan d'apurement dans les copropriétés en difficulté.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1 : Copropriété**
 - Le champ d'application du statut de la copropriété
 - La division de l'immeuble en lots de copropriété
 - Les droits des copropriétaires
 - Les charges de copropriété
 - La vente des lots de copropriété
 - Les assemblées générales de copropriétaires
 - Le syndic de copropriété
 - Le conseil syndical
 - Le syndicat des copropriétaires
 - Les dispositions particulières concernant les copropriétaires en difficulté
 - Les travaux dans la copropriété
 - Les actions en justice dans la copropriété
 - Petites copropriétés et copropriétaires à deux
 - La gestion comptable du syndicat des copropriétaires
 - Les salariés de la copropriété
 - Les associations syndicales de propriétaires

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPI n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

- Le démembrement de propriété
- Les résidences – services.
- Module 2 : Copropriété en Difficulté
 - Les copropriétés en pré-difficulté
 - Les copropriétés en difficulté.

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Émargements numériques.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Référence et qualification du formateur

MELLOUL Diane

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F 95000 CERGY

Durée, rythme et horaire

28.00 heures

En journée

Modalité de la formation

Formation à distance

Modalités de certification

Résultat attendu à l'issue de la formation

Détails sur la certification

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation.

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Contacts

Administratif et Pédagogique: MELLOUL Diane 01 87 66 90 69

Référent Handicap: Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

S'agissant d'une nouvelle formation, les indicateurs de performance - comme par exemple le taux d'obtention du certificat, le taux d'insertion, etc. - ne sont pas encore disponibles. Cette information sera mise à jour à l'issue de la première promotion.

Accessibilité et délais d'accès

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.